

# Déclaration de Doha

## 7<sup>ème</sup> Conférence Mondiale des Parlementaires contre la Corruption

---

Nous, les membres de parlement de 53 pays, réunis les 9 et 10 décembre 2019, en commémoration de la Journée Internationale Anti-corruption 2019, à Doha, Qatar, pour notre **7<sup>ème</sup> Conférence Mondiale des Parlementaires contre la Corruption**;

**Rappelant** que l'un des objectifs de la Convention de l'ONU contre la Corruption (UNCAC) est de promouvoir l'intégrité, la responsabilité et la bonne gestion des affaires publiques et de la propriété publique;

**Rappelant aussi** la déclaration de Yogyakarta adopté lors de la 6<sup>ème</sup> Conférence Mondiale des Parlementaires contre la Corruption tenue en Yogyakarta, Indonésie e Octobre 2015, qui a mis l'accent sur le principe de l'intégrité en vue de garantir la gestion efficace des ressources nationales et l'aide internationale pour réaliser les priorités de développement national;

**Etant alarmés** par la corruption et l'injustice qui engendrent des protestations de rues à travers le monde, ce qui pourrait déboucher sur une crise politique et économique plus profonde dans un pays;

**Mettant l'accent** la confiance en tant qu'élément essentiel dans le renforcement des liens entre les parlementaires, leurs électeurs et les institutions publiques avec leurs citoyens;

**Etant conscients** du fait qu'en même temps qu'il y a un besoin d'augmenter le ressources permettant le financement les programmes de développement, on note que la corruption, l'évasion fiscale, le blanchissement d'argent ainsi que d'autres fléaux illicites détournent les ressources actuelles des priorités importantes de développement, à savoir: l'éducation, la santé et les infrastructures;

**Réitérant** l'importance du rôle du parlement en tant que pilier de la démocratie qui devrait fournir freins et contrepoids pour ceux qui sont au pouvoir, tenir l'exécutif responsable et préparer un budget répondant aux aspirations de leur peuple;

**Ayant affirmé** que l'intégrité est importante pour le parlement et les parlementaires dans l'exercice de leurs devoirs et que cela se rapporte au besoin d'élever les normes d'intégrité aussi bien au niveau du gouvernement qu'à celui des institutions parlementaires;

### Déclarons ce qui suit:

1. Réaffirmons que l'intégrité importe en tant que moyen de rétablir la confiance entre les institutions publiques et leurs citoyens;
2. Etant convaincus que pour réaliser des progrès dans le rétablissement de la confiance publique et le renforcement de l'intégrité des parlementaires et du parlement en tant qu'institution



publique, nous supportons l'adoption de moyens et d'outils nouveaux et innovants dont l'engagement actif des citoyens, l'utilisation de la technologie numérique et les données ouvertes;

3. Encourageons les parlements à adopter des mesures et des outils qui soient plus en rapport avec l'intégrité parlementaire dont notamment:
  - a. Un ensemble de règles claires concernant les conflits d'intérêts;
  - b. Une transparence financière comprenant les avoirs et les déclarations de propriété économique et bénéficiaires;
  - c. Des codes de conduite morale;
  - d. L'établissement de règles ou principes d'inclusion à travers la participation publique dans le processus de prise de décision;
4. Sommes déterminés à œuvrer dans le sens du développement de la transparence publique et de la responsabilité à travers la promotion d'un système ouvert, fiable, participatif, innovant et responsable ainsi que des politiques garantissant le droit du peuple à la liberté d'accéder à l'information et à participer aux affaires publiques;
5. **Saluons** l'initiative de Son Altesse Cheikh Tamim Bin Hamad Al Thani présentant un Prix Annuel d'Excellence afin d'encourager et d'honorer les individus et les institutions ayant démontré leur engagement fort et leur détermination à combattre la corruption.
6. Recommandons à GOPAC, ses Branches Régionales et tous ses membres de développer une synergie, une collaboration, un partenariat et des réseaux avec les organisations concernées dont les organisations la société civile et les individus œuvrant pour la promotion de l'intégrité, de l'ouverture, de la transparence et de la bonne gouvernance en vue de réaliser avec succès de les Objectifs de Développement Durable et notamment l'objectif 16;
7. Incitons les parlements et les parlementaires à redoubler leurs efforts avec l'UNCAC et les Objectifs de Développement Durable (ODD) et plus particulièrement l'objectif 16, à travers la mise en œuvre au niveau national des outils et des procédés du Manuel Parlementaire de la GOPAC : Le Rôle du Parlement dans la Mise en œuvre des ODDs;
8. Endossons le principe selon lequel les parlements et les parlementaires doivent poursuivre leurs efforts de maintenir les valeurs d'intégrité même dans le cadre de leur rôle de surveillance de l'Exécutif en tant que branche indépendante de la bonne gouvernance.
9. Demandons à la GOPAC de coordonner et de collaborer entre les membres afin d'établir une base de données véritable sur l'impact de l'action parlementaire renforçant la bonne gouvernance ;
10. Apprécions le Président de la GOPAC, Dr. Fadli Zon pour son soutien inébranlable à la lutte contre la corruption et le maintien des travaux de l'Organisation et souhaitons la bienvenue au nouveau leadership de la GOPAC ;



**11.** Remercions l'hôte généreux et bien organisé, l'Etat du Qatar et le Conseil Consultatif Qatarien mené par son Président, Son Excellence Ahmad bin Abdullah bin Zaid Al Mahmoud, ce qui est exceptionnel dans l'histoire de la COPAG.

**Fait à Doha, Qatar, le 10 décembre 2019**